

LA COOPERATION MONEGASQUE 2018 / 2020



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Les Objectifs de Développement Durable



La Coopération monégasque
a fait de la lutte contre la pauvreté
sa priorité d'intervention.
Son action se concentre sur les 10
Objectifs de Développement Durable (ODD)
centrés sur l'être humain.

Le Plan stratégique 2018-2020

L'Aide Publique au Développement (APD)

du Gouvernement de Monaco, délivrée entièrement sous forme de subventions et d'assistance technique, représente un peu plus de **1% des recettes de l'Etat**. Pour la période 2018-2020, les grandes lignes du plan stratégique sont :

- **Recentrage sur 11 pays** dont 7 Pays les Moins Avancés (PMA)
- **4 domaines d'intervention** : santé, sécurité alimentaire, insertion socio-économique & éducation
- **6 programmes phares** : lutte contre la drépanocytose, lutte contre le paludisme, soutien à l'enfance vulnérable, appui à la protection civile, nutrition infantile et création d'emplois
- **Augmentation de l'APD** pour atteindre 21 M€ en 2020 (54,5 M€ sur le triennat)
- **30% de l'APD** alloués directement aux **acteurs du Sud**
- **70% de l'APD** alloués aux **PMA**, avec une priorité accordée au **Sahel**
- **Aide allouée en majorité à la Société Civile**
- **Renforcement de l'aide humanitaire d'urgence et de l'appui aux réfugiés**



OBJECTIF

1 million
de bénéficiaires
directs sur
la période

1993

Adhésion
de Monaco aux
Nations Unies

2000

Adoption des
Objectifs du
Millénaire pour
le Développement

2003

Création d'un
bureau de la
Coopération
Internationale

2005

Avènement de
SAS le Prince
Albert II

2007

Création de la
Direction de la
Coopération
Internationale

2015

Adoption des
17 Objectifs de
Développement
Durable

2018

Lancement du
nouveau plan
stratégique
2018-2020



MAROC



SÉNÉGAL



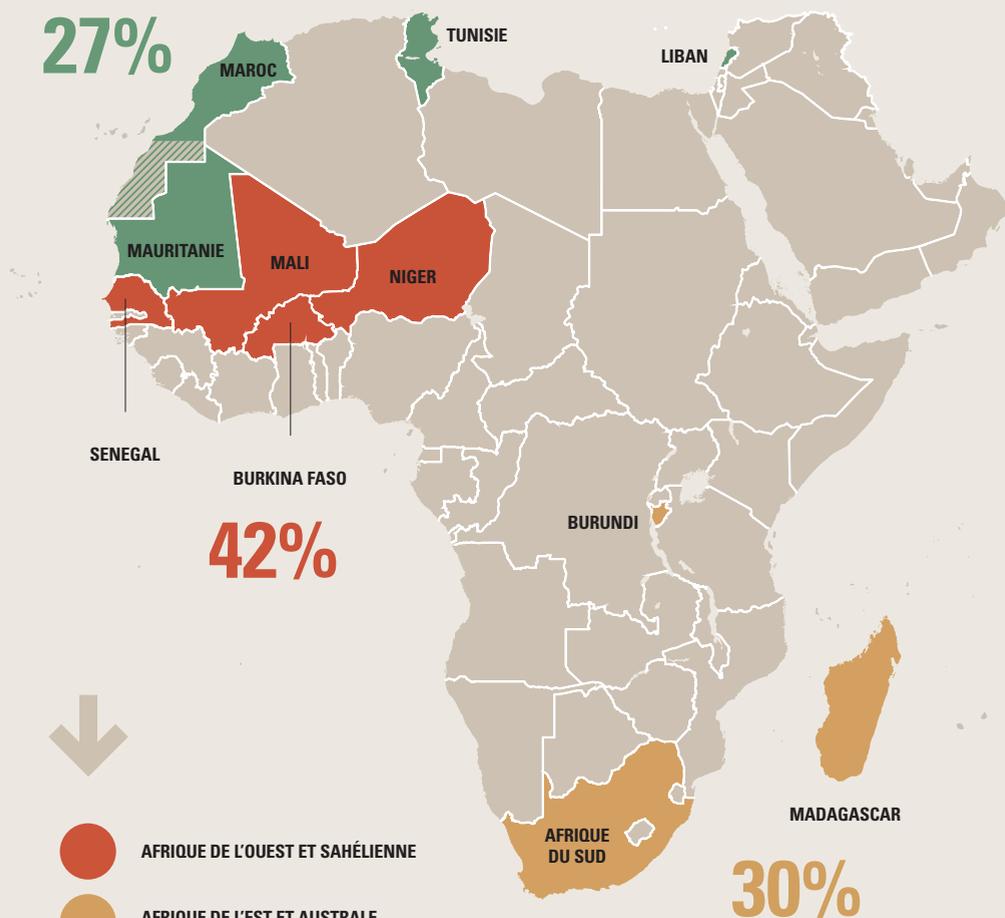
MADAGASCAR



MALI

L'APD monégasque permet de soutenir chaque année plus de 130 projets dans 11 pays partenaires.

27%



AFRIQUE DE L'OUEST ET SAHÉLIENNE



AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRALE



MAGHREB & MÉDITERRANÉE

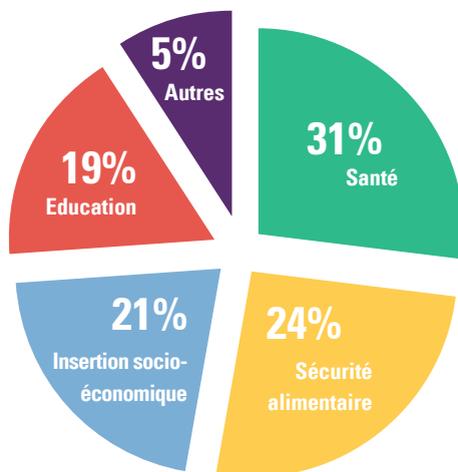
1%

AUTRES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les Domaines d'intervention



••• Domaines d'intervention : tendances 2018 / 2020



La Coopération monégasque se concentre sur 4 domaines d'intervention principaux, en lien avec les politiques nationales des pays concernés :

SANTÉ :

- lutte contre les pandémies et les maladies négligées
- amélioration de la santé maternelle et infantile
- soutien aux systèmes de santé nationaux et accès aux soins médicaux

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

- nutrition
- production alimentaire et filières agricoles

INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE :

- assistance et insertion sociale des populations vulnérables
- entrepreneuriat social et développement économique local

ÉDUCATION :

- accès à l'éducation et l'alphabétisation
- soutien à la formation professionnelle

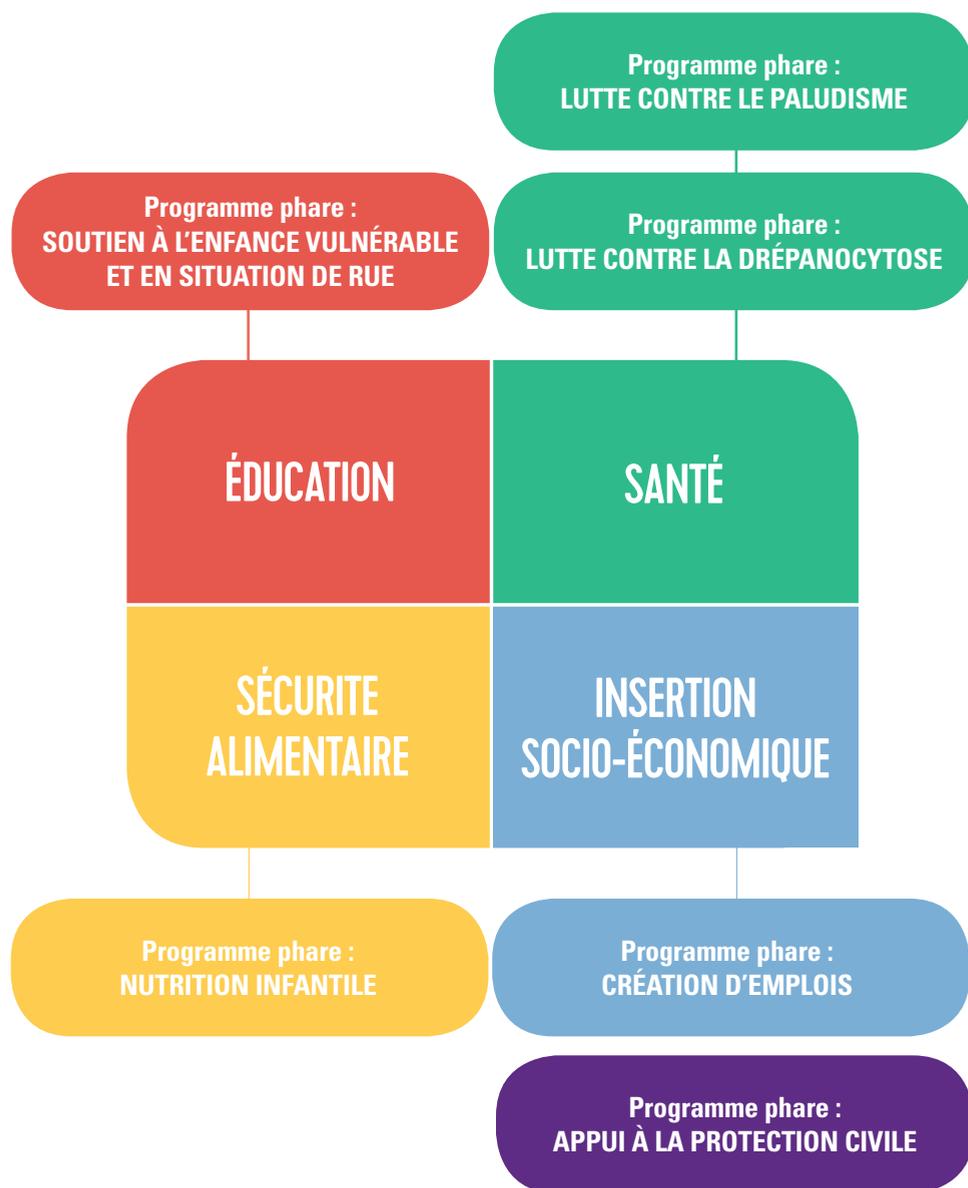
Autres : protection civile, bourses et formations, sensibilisation au développement



Les Programmes phares

Afin de renforcer l'impact de son APD, la Coopération monégasque privilégie des **programmes phares** multi-pays, multi-secteurs et multipartenaires, qui constituent des niches d'intervention privilégiées.

Sur la période 2018-2020, **six programmes phares** à fort impact sur les populations sont prioritaires.



Santé

Lutte contre le paludisme

Le paludisme tue 1 personne toutes les 2 minutes. Le Burkina Faso, le Niger et le Mali comptent 18% des décès dus au paludisme dans le monde.

Lutte contre la drépanocytose

La drépanocytose, première maladie génétique mondiale, compte 50 millions de porteurs dans le monde. Sans prise en charge adaptée, 1 enfant atteint sur 2 meurt avant l'âge de 5 ans.



Sécurité alimentaire

Nutrition infantile

La malnutrition touche 50% des enfants au Niger, à Madagascar et au Burundi. Agir pendant les mille premiers jours de la vie d'un enfant permet d'éviter des conséquences irréversibles sur sa croissance et sa santé.

Insertion socio-économique

Création d'emplois

Le taux de chômage des jeunes atteint 36% en Tunisie et 57% en Afrique du Sud. Aider à la création d'emplois décents et soutenir les PME africaines permet de contribuer au développement économique et social des pays en développement.



Education / Insertion socio-économique

Soutien à l'enfance vulnérable et en situation de rue

Droits des enfants, accueil, appui social, appui médical, appui psychologique, soutien scolaire et insertion professionnelle : 1 dollar investi équivaut à 7 dollars d'impact social.



Autres domaines

Appui à la Protection civile

Renforcer la prévention à la protection des populations civiles en cas de catastrophes avec le concours technique des Sapeurs-Pompiers de Monaco au Burkina Faso, en Mauritanie et au Mali.

L'Aide humanitaire d'urgence

Guidé par les principes fondamentaux du Droit International Humanitaire que sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance, Monaco répond aux appels d'urgence lancés par les partenaires multilatéraux et bilatéraux, lors de crises humanitaires causées par des catastrophes naturelles, des conflits ou les conséquences du changement climatique.

2,5 M€ alloués
sur la période 2018-2020,
avec un focus sur l'aide
alimentaire, les catastrophes
naturelles et les réfugiés



Les Partenaires

Les projets sont menés en partenariat avec des entités publiques et privées

- **Ministères des pays d'intervention**
- **ONG locales**
- **ONG internationales**
- **Fondations et Instituts**
- **Groupes d'investissement et de finance solidaire**
- **Organisations Internationales**

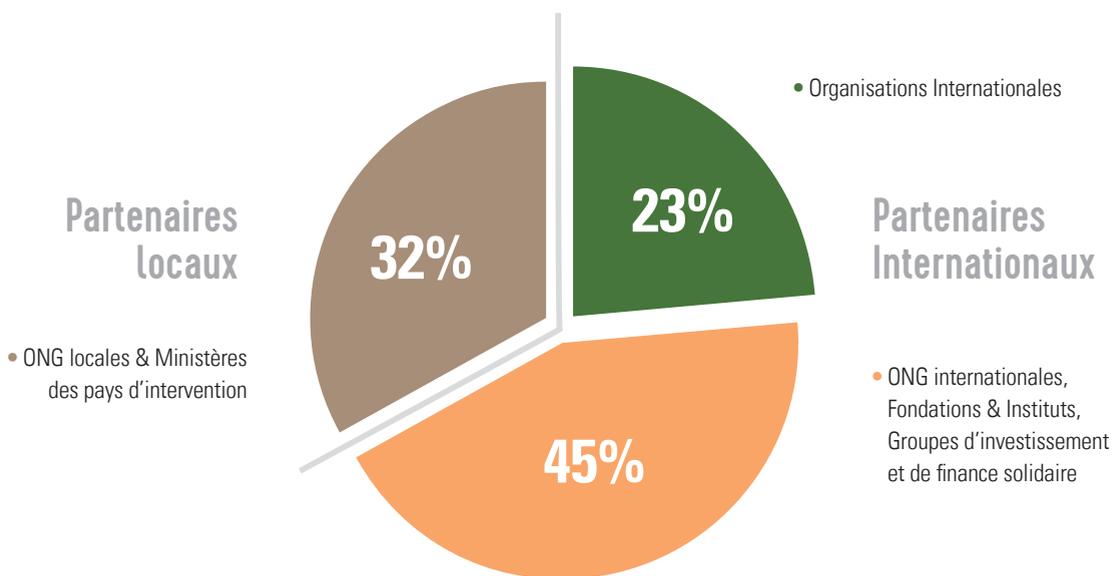
La Direction de la Coopération Internationale s'appuie sur les compétences disponibles en Principauté dans les domaines de :

- la protection civile en partenariat avec le Corps des **Sapeurs-Pompiers de Monaco**
- la santé en partenariat avec le **Centre Hospitalier Princesse Grace** et le **Centre Cardio-Thoracique de Monaco**

Elle est également associée à la **SADEV**, Société d'Aide au Développement monégasque créée en 2015, orientée vers l'investissement d'impact.



Partenaires : tendances 2018-2020





Monaco Collectif Humanitaire

La Direction de la Coopération Internationale pilote le projet de la **chaîne de solidarité** Monaco Collectif Humanitaire dont l'objectif est d'**opérer à Monaco** des enfants dont les pathologies cardiaques, et parfois orthopédiques, ne peuvent être prises en charge dans leurs pays d'origine.

www.mch.mc

Le Partenariat hospitalier

Le Partenariat hospitalier vise à **renforcer les compétences** et développer la formation de médecins et personnels soignants des pays partenaires de la Coopération monégasque : envoi d'équipes médicales de Monaco sur place ou accueil et formation en Principauté de personnel médical, dans **des spécialités définies** – cardiologie, orthopédie, gynécologie – au rythme d'une vingtaine d'échanges par an.



MCH

**Plus de 400 enfants
opérés à Monaco
depuis 2008**

Les Organismes de Solidarité Internationale de Monaco

Le partenariat avec les Organismes de Solidarité Internationale (OSI) de Monaco s'articule autour du **co-financement** de projets, du **renforcement de compétences** et de la **création d'une plate-forme** regroupant toutes les structures monégasques.

www.osimonaco.org



ORGANISME DE
**SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE**
PRINCIPAUTÉ DE MONACO
OSIMONACO.ORG


**Le premier forum
des OSI monégasques
aura lieu en 2020**

La Sensibilisation au développement



La Direction de la Coopération Internationale se mobilise pour **sensibiliser différents publics aux enjeux de développement** (enfants, étudiants, administration monégasque...) au travers de moyens et supports variés :

- Partenariats avec des établissements de l'enseignement supérieur (Institut Bioforce, Université d'Aix-Marseille, Sciences Po...) et dans les écoles des pays partenaires
- Festival de courts métrages Le Temps Presse sur les Objectifs de Développement Durable
- Sensibilisation au sein des écoles de Monaco

Le Programme de Volontariat International

Le programme de Volontaires Internationaux de Monaco (VIM) a été créé en 2007 pour :

- proposer à de jeunes adultes de partir vivre une expérience professionnelle de solidarité internationale ;
- contribuer au renforcement des actions menées sur le terrain en coopération avec des partenaires locaux.

Chaque année, une dizaine de VIM sont en poste auprès de partenaires soutenus par la Coopération monégasque (missions de 1 à 3 ans).

➔ ***" Ces 3 années de volontariat m'ont permis d'acquérir une expérience incroyablement riche tant au niveau personnel que professionnel. J'ai réalisé des choses dont je ne me serais jamais crue capable, avec toute la confiance et la bienveillance tant de la Coopération Internationale que des équipes avec lesquelles j'ai travaillé à l'Institut Pasteur de Madagascar. "***

Myriam Landau, infirmière



L'Équipe

Sous la tutelle du **Département des Relations Extérieures et de la Coopération** du Gouvernement Princier, la Direction de la Coopération Internationale se compose de :

- 16 personnes au siège, dont **8 Responsables Programmes** répartis par pays ;
- **7 Coordinateurs Pays** affectés auprès des Consulats de Monaco (Burkina Faso, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie).

La Coopération monégasque bénéficie par ailleurs de la présence active de **11 Consuls** représentant la Principauté dans les pays partenaires.

➔ **Plus de 45 VIM
déployés
depuis 2008**

Bilan du plan stratégique 2015-2017

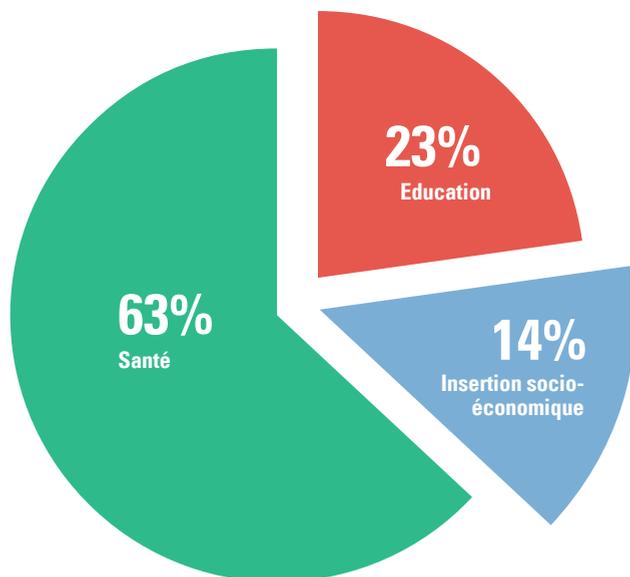


La mise en œuvre du Plan stratégique 2015-2017 a été facilitée par une augmentation régulière de l'APD sur les 3 années.

- **37 M€ d'APD**
- **1.02% des recettes** de l'Etat
- **400 projets**
- **800.000 bénéficiaires directs** (dont 80.000 réfugiés) et plusieurs millions de bénéficiaires indirects
- **Moins de 9% de frais de fonctionnement**
- **1.765.000 euros** alloués par le Gouvernement Princier pour répondre à **35 appels d'urgence**



Bénéficiaires directs de l'APD monégasque par domaines d'intervention (2015-2017)



“ Le nouveau plan stratégique de l’aide publique au développement de mon pays participera ainsi, en lien avec des partenaires publics et privés, à la réponse à apporter aux besoins les plus immédiats que sont la sécurité alimentaire, la santé, l’éducation et l’insertion professionnelle, au-delà du simple devoir d’assistance. ”

*Discours de S.A.S. le Prince Albert II
Assemblée Générale des Nations Unies
19 septembre 2017, New York*



© Photos : DCI/REALIS/Darrasse/Bernard - COM/Flitte - PALAIS PRINCIER/Gaëtan Luci